

FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ**SECTION 1 - IDENTIFICATION**

Identificateur de produit utilisé sur l'étiquette: Swish Clean & Green Extraction Carpet Cleaner

Autre identificateur: 65311

Utilisation recommandée et restrictions sur l'utilisation chimique: Pour usage professionnel seulement.

Manufacturier/Fournisseur:

Swish Maintenance Limited

Adresse :

2060 Fisher Dr.
Peterborough, ON K9J 6X6

Téléphone: (705) 745-5763

Télécopieur: (705) 745-0220

Tél. Urgence 24 heures: Info Trac 1-800-535-5053 (Amérique du Nord), 011-1-352-323-3500 (International)

SECTION 2 – IDENTIFICATION DE(S) DANGER(S)

Classification de la substance chimique:

Lésions / irritation oculaires 2A

Éléments d'étiquetage:

Avertissement: Attention

Déclarations de danger

H319 Provoque une sévère irritation des yeux

Déclarations préventives

P264 Se laver les zones exposées soigneusement après manipulation
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage
P305+351+338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P337+313 Si l'irritation des yeux persiste: demander un avis médical/Consulter un médecin
P501 Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale

Pictogramme(s) des dangers



Dangers non-classés ailleurs: Pas connu.

Ingrédients avec une toxicité aiguë inconnue: 0%

SECTION 3 - COMPOSITION/DONNÉES SUR LES CONSTITUANTS

Nom chimique, nom commun et synonymes:	# de registre CAS	Concentration %
Alcohol Ethoxylate	68991-48-0	3-7
Tris(2-Butoxyethyl) Phosphate	78-51-3	1-5
Acrylic Terpolymer	Proprietary	1-5
Propylene Glycol	57-55-6	1-5
Zinc compounds	Proprietary	0.5-1.5
Poly-(oxy-1,2-ethanediyl)-alpha-undecyl-omega-hydroxy	34398-01-1	0.1-1
Alcohols, C12-15, Ethoxylated	68131-39-5	0.1-1

**** Si le nom chimique/# de registre CAS est "exclusif" et/ou le % de poids est indiqué sous forme d'intervalle, cette information a été retenue sous forme de secret commercial .**

SECTION 4 – PREMIERS SOINS

Description des premiers soins:

En cas d'ingestion: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. Appeler immédiatement un centre antipoison ou un docteur/médecin.

En cas de contact avec la peau (ou les cheveux): Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

En cas d'inhalation: Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un centre antipoison ou un docteur/médecin en cas de malaise.

En cas de contact avec les yeux: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste consulter un médecin.

Symptômes aigus et différés, et les effets: Provoque l'irritation sévère des yeux.

Autres soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires: Traiter symptomatiquement

SECTION 5 – MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction:

Agents extincteurs appropriés: Utiliser des moyens d'extinction appropriés dépendamment des conditions et circonstances locales et environnantes.

Agents extincteurs non appropriés: Pas disponible.

Dangers particuliers causée par la substance ou mélange: Pas disponible.

Classification d'inflammabilité: Non inflammable

Produits de combustion dangereux: Oxydes de carbone, oxydes de phosphore et autres composés organiques non identifiés.

Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers:

Équipement de protection pour les pompiers: les pompiers devraient porter un équipement de protection approprié et un appareil respiratoire autonome avec masque intégral en mode pression positive.

Procédures de lutte contre l'incendie: Écarter les conteneurs de la zone d'incendie si cela est sécuritaire. Refroidir les récipients fermés exposés au feu en pulvérisant de l'eau sur ceux-ci. Ne pas laisser d'écoulements provenant de la source de l'incendie allé dans les égouts ou dans les cours d'eau. Contenir l'eau avec une digue.

SECTION 6 – MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Protection personnelle, équipement de protection et procédures d'urgence: Toutes personnes directement impliquées avec le nettoyage du déversement doivent porter un équipement de protection contre les produits chimiques adéquats. Éloigner le personnel non autorisé du déversement ou de la fuite. Demeurer en amont du vent. Restreindre l'accès à la zone jusqu'à la fin des opérations. Se référer aux mesures de protection énumérées dans les sections 7 et 8.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: Ne pas laisser le déversement contaminer les systèmes d'eaux souterraines. Si nécessaire, faire une digue devant le déversement afin d'éviter l'écoulement dans les drains, les égouts, les cours d'eau naturels ou les sources potables. Aérer la zone. Prévenir d'autres fuites ou déversements si cela est sécuritaire. Imbiber avec un matériau absorbant inerte. Ne pas utiliser d'absorbants combustibles comme de la sciure. Ramasser et mettre dans des conteneurs correctement étiquetés. Le matériel absorbant contaminé peut présenter les mêmes dangers que le produit déversé. Contacter les autorités locales appropriées.

Les procédures d'intervention dans les cas d'un déversement spécial: Si une fuite ou un déversement dans l'environnement se produit aux États-Unis au-delà de la quantité à déclarer dans l'EPA, aviser immédiatement le centre national d'urgence aux États-Unis (téléphone: 1-800-424-8802).

SECTION 7 – ENTREPOSAGE ET MANUTENTION

Précautions à prendre pour la manutention: Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de pratiques sécuritaires. Utiliser l'équipement de protection recommandée dans la section 8. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Ne pas respirer les poussières / fumées / gaz / brumes / vapeurs et pulvérisations. Se laver le visage, les mains et toute peau exposée, après manipulation.

Exigences d'entreposage: Conserver le récipient bien fermé et entreposé dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Garder sous clef. Tenir hors de la portée des enfants.

Matières incompatibles: Agents oxydants. Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques ou produits nettoyants.

SECTION 8 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION ET PROTECTION PERSONNELLE

Limite d'exposition :					
		ACGIH TLV		OSHA PEL	
Nom chimique	# de registre CAS	TWA	STEL	PEL	STEL
Acrylic Polymers	Proprietary				
Diethylene Glycol Ethyl Ether	111-90-0				
Tris(2-Butoxyethyl) Phosphate	78-51-3				
Acrylic Terpolymer	Proprietary				
Propylene Glycol	57-55-6				
Zinc compounds	Proprietary				

Poly-(oxy-1,2-ethanediyl)-alpha-undecyl-omega-hydroxy	34398-01-1				
Alcohols, C12-15, Ethoxylated	68131-39-5				

Contrôle de l'exposition:

Mesure de ventilation et d'ingénierie: Pas nécessaire dans les conditions normales d'utilisations. Pour les installations de production, utilisez dans des zones bien ventilées. Appliquer les mesures techniques nécessaires pour respecter les limites d'exposition recommandées. Lorsque possible, ceci devrait se faire en utilisant une ventilation locale et une bonne extraction. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Protection respiratoire: Pas nécessaire lors de l'usage normal. Si les concentrations dans l'air dépassent la limite d'exposition permise ou si de l'irritation survient, utiliser un appareil respiratoire approuvé par le NIOSH. Les appareils respiratoires doivent être choisis en fonction de la forme et de la concentration des contaminants dans l'air, et conformément à l'OSHA (29 CFR 1910.134). Il convient de consulter des spécialistes de la protection des voies respiratoires.

Protection de la peau: Pas nécessaire lors de l'usage normal. Lorsqu'une exposition prolongée est probable, porter une combinaison, un tablier et des bottes résistantes pour éviter tout contact avec le produit. Une tenue appropriée pour chaque lieu de travail devrait être discutée avec les fabricants de régime de protection.

Protection des yeux et du visage: Se protéger les yeux et le visage. Porter des lunettes de sécurité bien ajustées avec protection latérale.

Autre équipement de protection: S'assurer que les stations de lavage oculaire et les douches de sécurité sont proches des postes de travail. D'autres équipements peuvent être obligatoires dépendamment des normes de travail de chaque endroit.

Considérations générales d'hygiène: Ne pas respirer les vapeurs, brume ou pulvérisations. Éviter le contact avec les yeux. Ne pas manger, boire ou fumer lors de l'utilisation du produit. Laver soigneusement les zones exposées après manipulation du produit. Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et sécuritaire.

SECTION 9 – PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence: Liquide clair incolore

Odeur: Aucune

Seuil olfactif: Aucune information pertinente disponible

pH: 9.50-10.50

Point de congélation/fusion: Aucune information pertinente disponible

Point initial d'ébullition/intervalle d'ébullition: Aucune information pertinente disponible

Point d'éclair: Aucun à ébullition

Point d'éclair (Méthode): Aucune information pertinente disponible

Taux d'évaporation (Acétate de butyle = 1): Similaire à l'eau

Inflammabilité (solide, gaz): Non inflammable

Limite d'inflammabilité inférieure (% by vol.): Non inflammable

Limite d'inflammabilité supérieure (% by vol.): Non inflammable

Pression de vapeur: Aucune information pertinente disponible

Densité de vapeur: Aucune information pertinente disponible

Densité relative: ~1.055

Solubilité dans l'eau: Soluble

Autres solubilités: Aucune information pertinente disponible

Coefficient de partage: Aucune information pertinente disponible

Température d'inflammation spontanée: Aucune information pertinente disponible

Température de décomposition: Aucune information pertinente disponible

Viscosité: Aucune information pertinente disponible

Composé organique volatil (%COV): Aucune

Autres commentaires chimiques/physiques: Aucune information pertinente disponible

SECTION 10 – STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité: En temps normal, non réactif.

Stabilité chimique: Stable.

Possibilité de réactions dangereuses: Aucune polymérisation dangereuse.

Conditions à éviter: Garder hors de la portée des enfants. Ne pas utiliser dans des zones sans ventilation adéquate. Éviter tout contact avec des matières incompatibles.

Matières incompatibles: Fluor, agent fortement oxydant ou réducteur, bases, métaux, trioxyde de soufre, pentoxyde de phosphore.

Produits de décomposition dangereux: Aucun connu. Se référer à «Produits de combustion dangereux» dans la Section 5.

SECTION 11 – INFORMATION TOXICOLOGIQUE

Information sur les voies d'exposition probable:

Voies d'entrée - Inhalation: Éviter de respirer les vapeurs ou les brumes

Voies d'entrée – Dermique & oculaire: Éviter le contact avec les yeux

Voies d'entrée - Oral: Ne pas goûter ou avaler

Effets potentiels sur la santé:

Signes et symptômes de l'exposition à court terme (aiguë):

Symptômes: Se référer à la section 4 de cette fiche signalétique.

Effets chroniques potentiels sur la santé:

Mutagénicité: Ne devrait pas être mutagène chez les humains.

Cancérogénicité: Ce produit ne contient aucun carcinogène connu figurant sur les listes des organismes suivants: ACGIH, CIRC, OSHA et NTP.

Effets sur la reproduction: Aucune information pertinente disponible.

Sensibilisation à la matière: Aucune information pertinente disponible.

Effets spécifiques sur les organes cibles: Pas de données disponibles pour indiquer que le produit ou des composantes auront des effets spécifiques sur les organes cibles.

Problèmes médicaux aggravés par la surexposition: Problèmes de peau ou des yeux préexistants.

Données toxicologiques:

Voir le tableau ci-dessous pour les données de toxicité aiguë de chaque ingrédient.

Nom chimique, nom commun et synonymes:	# de registre CAS	DL ₅₀	DL ₅₀	CL ₅₀
		(Orale, rat)	(Cutané, lapin)	(4hr, Inhal., rat)
Acrylic Polymers	Proprietary	>5000 mg/kg	>5000 mg/kg	
Diethylene Glycol Ethyl Ether	111-90-0	10,502 mg/kg	9143 mg/kg	>200 mg/L
Tris(2-Butoxyethyl) Phosphate	78-51-3	1150 mg/kg	>5000 mg/kg	>5 mg/L
Acrylic Terpolymer	Proprietary	43,750 mg/kg		
Propylene Glycol	57-55-6	20000 mg/kg	20800 mg/kg	
Zinc compounds	Proprietary			
Poly-(oxy-1,2-ethanediyl)-alpha-undecyl-omega-hydroxy	34398-01-1			
Alcohols, C12-15, Ethoxylated	68131-39-5	2000 mg/kg		

*Toutes les cellules vides aucune information pertinente disponible.

Autres dangers toxicologiques importants: Aucun de signalé.

SECTION 12 – INFORMATION ÉCOLOGIQUE

Aucune information pertinente disponible.

Persistance et dégradabilité: Aucune information pertinente disponible.

Bioaccumulation potentielle: Aucune information pertinente disponible.

Mobilité dans le sol: Aucune information pertinente disponible.

Autres effets environnementaux néfastes: Aucune information pertinente disponible.

SECTION 13 – CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Manutention pour la disposition: Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de pratiques sécuritaires. Se référer aux mesures de protection énumérées dans les sections 7 et 8. Les conteneurs vides conserves des résidus (liquide et / ou vapeur) et peuvent être dangereux.

Méthodes de disposition: Disposer conformément aux lois et règlements fédéraux, d'états, provinciales et locales. Contactez votre agence environnementale local, provincial, d'état ou fédérale pour les règles spécifiques.

RCRA: Si ce produit, tel que fourni, devient un déchet aux États-Unis, il peut répondre aux critères de déchets hasardeux conformément au RCRA 40 CFR 261. Il est de la responsabilité du producteur de déchets de déterminer la méthode adéquate d'identification et d'élimination appropriée des déchets. Pour l'élimination des matières résiduelles ou inutilisées, vérifier avec les agences environnementales locales, d'états, provinciales et fédérales.

SECTION 14 – INFORMATION SUR LE TRANSPORT

Informations de livraison spéciales: Protéger du gel.

Classification T.M.D.: Non réglementé.

Classification D.O.T.: Non réglementé.

SECTION 15 – INFORMATION SUR LA RÉGLEMENTATION

TSCA: Tous les ingrédients énumérés apparaissent dans l'inventaire de la loi TSCA sur les substances toxiques.

Loi canadienne sur la protection de l'environnement (LCPE): Tous les ingrédients énumérés apparaissent sur la liste intérieure des substances (LIS).

SECTION 16 – AUTRES RENSEIGNEMENTS

Légende:

ACGIH: Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux

CAS: Chemical Abstract Services

CFR: Code des règlements fédéraux

DOT: Département des transports

EPA: Agence américaine de protection de l'environnement

CIRC: Centre international de recherche sur le cancer

IUCLID: International Uniform Chemical Information Database

CL: Concentration mortelle

DL: Dose mortelle

NIOSH: National Institute of Occupational Safety and Health

NTP: Programme national de toxicologie

OSHA: Administration américaine de la sécurité et de la santé au travail

LEMT: Limite d'exposition en milieu de travail

RCRA: Resource Conservation and Recovery Act

FDS: Fiche de données de sécurité

VLCT: Valeur limite de courte durée

TWA: Moyenne pondérée dans le temps

Préparé par: Groupe de services techniques Charlotte

Tél: (705) 740-2880

AVIS AU LECTEUR

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité ont été obtenues de sources considérées précises et fiables. Bien que tous les efforts aient été faits pour assurer la divulgation complète des dangers du produit, dans certains cas, les données ne sont pas disponibles et le sont indiquées. Puisque les conditions d'utilisation du produit sont hors du contrôle du fournisseur, il est présumé que les utilisateurs de ce matériel aient été entièrement formés pour satisfaire aux exigences obligatoires du SGH. Aucune garantie, exprimé ou implicite, n'est faite et le fournisseur ne sera pas responsable des pertes, blessures ou dommages indirects qui pourraient résulter de l'utilisation ou de la dépendance des informations contenues dans cette fiche.

FIN DU DOCUMENT